

FORMULAIRE DE RESERVATION CHALET BUTTICAZ



Location du 1^{er} mai au 31 octobre uniquement

Je suis habitant de Chardonne

Je ne suis pas habitant de Chardonne

Genre de manifestation

Assemblée/Séance

Anniversaire

Fête de famille

Autre :

Nom de la société :

M. Mme

Nom/Prénom de la personne responsable :

Rue :

NPA :

Lieu :

N° téléphone :

Nombre de personnes :

Date de la manifestation :

Heure : de à

Informations importantes :

Le chalet ne dispose pas :

- d'eau chaude, ni d'électricité
- de chauffage et potager au bois
- de possibilité d'y dormir

Le chalet dispose d'éclairage par énergie solaire.

► **Un état des lieux d'entrée obligatoire** sera effectué avec notre service de conciergerie, M. Avdyl Hyseni, tél. : 079 240 94 87. Tout dégât sera facturé à la personne responsable.

► **Les locaux doivent être rendus en ordre et nettoyés.** En cas de non-respect de cette clause, un montant de CHF 50.-/l'heure sera facturé à l'utilisateur.

► **La remise en place du matériel, tables, chaises** sera effectuée par l'utilisateur.

Le matériel de cuisine doit être rendu propre, comme trouvé à votre arrivée.

Les tables doivent impérativement être protégées par du papier ou du plastique.

► **Sécurité** la manifestation en question se déroulera sous l'entière responsabilité de l'organisateur qui prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de chacun, notamment en ce qui concerne le parking des véhicules et la sécurité des piétons. **En cas de manifestation importante, l'organisateur doit annoncer sa manifestation à l'ASR, via polcom@securiv.ch, au moins 2 sem. à l'avance, pour l'obtention d'une autorisation.**

► **Sécurité incendie** La directive AEAI « Manifestations temporaires » devra dans tous les cas être respectée et les organisateurs de la manifestation sont responsables de la sécurité contre l'incendie. Celle-ci se trouve sur leur site internet www.securite-riviera.ch

► **L'heure de police** est fixée à 23h30 les lundi, mardi, mercredi, jeudi, dimanche et à 24h00 les vendredi et samedi.

Date :

Signature :